Annexe à la Fiche descriptive SIAMU
NOTE DESCRIPTIVE

INTRODUCTION

L'objet de la demande porte uniquement sur :
- la mise en conformité de la fermeture des balcons
- le remplacement des châssis de façade avant
- l'isolation de façade arrière et le remplacement de certains châssis

Pour plus de détails concernant l'objet de la demande : voir note explicative du permis d'urbanisme.

CONCEPTION – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Pas de modification sur les compartiments, leurs dimensions, leur destination et les matériaux de séparation entre compartiments. Tous les appartements sont traversants.
Pas de modification des espaces de circulation et des locaux techniques et de leur réaction au feu. La cage d'escalier principale sert de chemin d'évacuation et dessert l'ensemble des niveaux.

Au niveau de la façade avant, un mètre coupe-feu est déjà présent entre les baies de différents logements.

Au niveau de la façade arrière, un mètre coupe-feu est déjà présent entre les baies des différents logements.
L'isolation de la façade arrière sera réalisée en EPS. Des bandeaux coupe-feu en laine minérale seront mis en œuvre, au niveau des planchers. Un premier bandeau sera placé au plancher entre R-1 et R+, puis un bandeau tous les deux étages.